



ROYAL COLLEGE
OF PHYSICIANS AND SURGEONS OF CANADA
COLLÈGE ROYAL
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES À PROPOS DE L'EXAMEN DU COLLÈGE ROYAL CONCERNANT LA PARTIE ORALE DE L'EXAMEN EN PSYCHIATRIE

L'examen oral est entièrement composé de stations ECOS (examen clinique objectif structuré). Ces stations ECOS serviront à évaluer les habiletés, les connaissances et les compétences en psychiatrie clinique incluant les points suivants, mais sans nécessairement s'y limiter :

- reconnaissance de la phénoménologie
- compétences en matière de diagnostic
- compétences en évaluation du risque
- compétences en matière d'examen de l'état mental
- compétences en matière d'examen physique
- compétences en matière de formulation de cas
- interprétation des examens radiologiques ou des analyses de laboratoire
- élaboration d'un plan de prise en charge
- prescription du traitement et rédaction des ordonnances
- compétences comme psychothérapeute et consultant
- rédaction des lettres ou des rapports de consultation
- compétences en matière de présentations orales
- compétences en communication
- compétences en matière d'évaluation de la littérature scientifique et d'évaluation critique
- évaluation de toute compétence CanMEDS

Conformément aux documents relatifs aux objectifs de formation et aux exigences de la formation spécialisée, le contenu de l'examen peut couvrir les domaines suivants, sans toutefois s'y limiter :

- psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- gérontopsychiatrie
- psychiatrie légale
- psychiatrie de consultation-liaison
- troubles psychotiques
- troubles bipolaires et connexes
- troubles dépressifs
- troubles de l'anxiété
- troubles de la personnalité
- toxicomanies
- troubles neurocognitifs

Pour les examens de 2014 et 2015, la terminologie du DSM-IV et celle du DSM-5 seront acceptées. En 2016, la terminologie du DSM-5 sera obligatoire.

Voici le format de l'ECOS :

Les stations ECOS couvrent tout un éventail d'expériences. Chacune des stations dure environ 20 minutes. Un examinateur est présent à chacune des stations ECOS. Des consignes sont données au candidat sur ce qu'il doit faire.

Voici quelques-unes des structures possibles des stations :

- Le candidat peut être invité à visionner une vidéo, puis à répondre à des questions de l'examineur concernant la vidéo.
- Il peut y avoir une vignette clinique écrite suivie de questions par l'examineur.
- Il peut y avoir des scénarios où le candidat et l'examineur assument différents rôles. Exemple : expliquer comment on conseillerait un patient sur les effets secondaires des médicaments.
- Les stations peuvent aussi inclure l'interprétation des rapports de laboratoire ou d'imagerie médicale ou encore la conception d'une note de consultation ou d'une série d'ordonnances pour un cas.
- Il y a environ 8 à 10 stations ECOS qui durent environ 20 minutes chacune.
- Les candidats seront invités à passer à la prochaine station à la fin de chacune des sections, et ce, jusqu'à ce qu'ils aient terminé toutes les stations.
- Les consignes écrites pour orienter les candidats seront fixées sur la table de chacune des stations.
- Des consignes supplémentaires seront données aux candidats à chacune des stations lorsqu'elles sont nécessaires à la compréhension de la tâche.
- Des renseignements de laboratoire ou autres peuvent aussi être présentés aux candidats au cours de chacune des stations ECOS.
- Il n'y aura aucun patient simulé lors des ECOS.
- Les vidéos peuvent présenter des patients simulés ou bénévoles ayant donné leur autorisation.
- Il est possible qu'un candidat rencontre un examinateur qu'il connaît ou avec qui il a déjà travaillé. Compte tenu des multiples points à évaluer lors de l'examen condensé, cette situation est autorisée.
- Les examinateurs peuvent prendre des notes sur leur feuille de pointage. Ils pourront parfois se référer au temps et inciter les candidats à respecter l'horaire de l'examen.
- Les examinateurs ne seront pas au courant de la performance des candidats pour les autres parties de l'examen, quelles qu'elles soient.
- Un observateur mandaté peut entrer à n'importe quelle station, à tout moment afin d'observer le déroulement de l'examen. L'observateur n'interagira pas avec le candidat ou l'examineur.

Octobre 2013